



URGENCE INONDATIONS DANS LE VAR

Actions de la CCI du Var en soutien à l'économie varoise

Sommaire du dossier de presse du 24 juin 2010

1. Sur le terrain
2. Réactivité et mesures immédiates
3. Photographie des Territoires
4. Volonté consulaire

Sur le Terrain...

Jacques Bianchi, Président, se rendait personnellement à Draguignan et à Fréjus le mercredi 16 juin et lançait à ses équipes le mot d'ordre suivant : MOBILISATION PRIORITAIRE !

Dès les premières heures, cette consigne était suivie d'effets puisqu'une centaine de salariés de la CCI du Var se mobilisait sur cette catastrophe sans précédent : 80 personnes des services économiques ont spontanément et immédiatement mis de côté leurs activités pour se consacrer pleinement aux territoires. A cet effectif venait rapidement se greffer les renforts en moyens humains détachés par le réseau des CCI plus que jamais solidaire : Rochefort, Nice, Avignon, Arles, Marne la Vallée...

Présence terrain forte : guichets uniques et visites entreprises

Informations, relais utiles et dossiers sont centralisés dès vendredi dans 2 Guichets uniques polyvalents et fédérateurs décrétés par la Préfecture.

Les conseillers et consultants généralistes et experts de la CCI s'y mobilisent très largement et se positionnent en véritables coordinateurs et animateurs. Il faut dire que la CCI a malheureusement l'expérience des incendies et des récents « coups de mer » dévastateurs. Les moyens de l'Institution sont rapidement débloqués et permettent d'assurer le fonctionnement opérationnel de ces deux guichets uniques : dans des délais records, la CCI ouvre les lignes téléphoniques, détermine les numéros d'appels, dégage du matériel (bureau, informatique etc...). Côté CCI, 5 personnes y effectuent une permanence continue et garantissent notamment l'ouverture et la fermeture des lieux.

Entre le 18 juin (vendredi matin) et le 23 juin (mercredi soir) on dénombrait plus de 600 entreprises reçues sur les deux structures. Ce premier chiffre est déjà important.

Il semble toutefois peu représentatif : on sait que bon nombre de sinistrés sont encore à pied d'oeuvre pour nettoyer leurs locaux, que de nombreux accès sont impraticables, que beaucoup n'ont plus de véhicule. De surcroît, on constate encore **une trop grande méconnaissance de ces structures dans les territoires touchés par les intempéries.**

Ainsi, une mise en évidence par les médias des coordonnées précises et horaires de ces structures semblerait utile pour les sinistrés.

SOS INONDATIONS : Commerçants, entreprises, professionnels, vous avez été touchés par les intempéries.

2 GUICHETS UNIQUES A VOTRE ECOUTE vous accueillent, vous conseillent et vous orientent **sur place ou par tél., sans rendez-vous**, du lundi au vendredi (8h30-18h non stop) et samedi matin (9h30-12h)

Pour la Dracénie : 04 98 10 72 66

Répinière d'entreprises - Zone des Chabrandes à Draguignan

Pour l'Est Var : 06 11 67 49 83

Garage concessionnaire BMW JPV SAS - ZI la Palud 2 à Fréjus.

En corollaire des présences dans les guichets uniques, la CCI déploie une vingtaine d'agents sur les zones sinistrées ; il s'agit de mener de véritables « tournées de porte à porte ». En premier lieu, pour apporter un soutien moral mais aussi et surtout pour conseiller et transmettre des informations pratiques et utiles. C'est également le seul moyen de se faire une idée le plus rapidement possible du chiffrage des dégâts et de l'impact de la catastrophe.

Les formulaires distribués permettront d'appréhender des indicateurs à courts, moyens et longs termes tels que l'impact sur l'emploi, la perte d'exploitation, les produits et matériels détruits etc... A cet égard, il apparaît une grande disparité du niveau d'assurance des professionnels dans ces domaines. Certains chefs d'entreprises ne retrouvent pas leurs données et sont dans l'incapacité de dire quelle est leur couverture...

La CCI organise également des rencontres des socio professionnels par secteurs d'activité et notamment dans le tourisme. Priorité à l'hôtellerie de plein air avec la fédération ad'hoc. 15 structures sont présentes au tour de table dont il ressort que **13 campings sont touchés dont 7 lourdement. 6 ne pourront pas ouvrir cette saison avec de lourdes conséquences pour les propriétaires. Du point de vue de la capacité d'accueil, cela représente une perte estimée à 1.500 emplacements.** La capacité d'accueil du Var de l'ordre de 45.000 emplacements, en revanche, n'est que très faiblement impactée. 6 hôtels répartis sur les deux territoires auraient également subi des dégâts conséquents. Le Village de vacances de Figanières est quant à lui été extrêmement endommagé.

Assistance administrative

Depuis les différents sites de la CCI du Var (siège et agences), les équipes économiques sont également à pied d'œuvre pour renseigner et orienter les sinistrés en matières d'assurance (aide à la rédaction, mise à disposition de formulaires et de contacts utiles), mise à disposition des documents utiles à la mise en place de chômage partiel, relais vers l'ensemble des acteurs impliqués et représentés dans les Guichets Uniques.

L'ensemble des documents et contacts est rassemblé et consultable sur le site de la CCI du Var : www.var.cci.fr. Il faut rappeler que l'organisation géographique de la CCI lui permet d'être accessible sur 6 territoires : à Draguignan (qui a pu rouvrir ses portes), à Saint-Raphaël, à Brignoles, à Saint-Tropez, à Hyères et à Toulon.

Réactivité & Mesures immédiates...

Cette présence terrain permet de prendre la mesure des difficultés pratiques. Les deux problématiques suivantes ont ainsi été fréquemment soulevées lors des visites reçues dans les guichets uniques. Aussitôt, la CCI consacre les moyens nécessaires pour répondre aux besoins ainsi identifiés.

Les entrepreneurs doivent entretenir leurs contacts

Il apparaît que quelle que soit leur date de réouverture, les entreprises ont besoin d'outils pour conserver un nécessaire contact que ce soit avec leurs clients, prospects, fournisseurs mais tout simplement aussi avec l'extérieur pour échanger sur la situation de leur établissement (courriers, devis).

Ainsi la CCI ouvrait le 21 juin un PC logistique pour la Dracénie : il est installé et disponible à l'agence de la CCI du Var de Draguignan. Une grande salle en libre service permet aux professionnels d'accomplir des actes quotidiens de leur vie d'entrepreneurs tels que distribution de courriers avec la poste, accès au WIFI , photocopies, envois de mails etc...

Un PC similaire devrait prochainement voir le jour pour Fréjus.

Sécuriser et protéger

Une insécurité et des premiers actes d'incivisme sont également rapportés dans les zones industrielles. Il faut dire que certaines d'entre elles sont complètement désertées, d'autres partiellement inoccupées. Aux côtés des forces publiques déjà déployées, à la demande des entreprises, la CCI vient de sous traiter auprès de sociétés de gardiennage la surveillance de nuit des zones d'activités les plus touchées sur ces deux territoires.

Avec la rupture de nombreux réseaux d'assainissements, la CCI se mobilise sur le plan environnemental, aux côtés des communes et des professionnels pour éviter les rejets de produits dangereux.

Photographie des Territoires

Même si chacun se donne les moyens de mettre en place des indicateurs lisibles le plus rapidement possible on sait hélas que le bilan sera considérable et que l'estimation de l'impact, notamment économique, prendra du temps.

A cet égard, l'identification de la cartographie économique des territoires avant la catastrophe permet d'ores et déjà de prendre une première mesure de l'étendue potentielle des dégâts. Malheureusement, l'ampleur géographique des événements n'a mis aucune activité à l'abri et concerne tout autant le tourisme, que le commerce et l'industrie (pour les ressortissants de la CCI).

Du côté des zones industrielles, 8 ont été totalement inondées sur les 2 territoires. **6 en Dracénie**, représentant **537 entreprises et près de 6.000 emplois** et **2 sur l'Est Var**, représentant **342 entreprises**, et plus de **2.000 emplois** (voir fiches identités des ZI jointes en annexe) :

- 103 établissements pour 984 emplois à Trans en Provence,
- 128 établissements et près de 2.000 emplois au Muy (ZI Les Plans & Les Ferrières),
- 238 établissements pour 2501 emplois à Draguignan (ZI st Hermantaire)
- 40 établissements pour 312 emplois aux Arcs
- 28 établissements pour 138 emplois à Vidauban

- 213 établissements pour 1808 emplois à Fréjus (ZI La Palud)
- 129 établissements à Roquebrune. (ZA Les Garillans et les Châtaigniers)

Du côté des commerces de proximité, des recensements dans les centres-villes touchés ayant été effectués par les services de la CCI du Var, des premiers chiffres fournissent un éclairage quant à l'impact possible. (Nota : ces données sont inexistantes pour Taradeau et Figanières).

ACTIVITES	Draguignan	Trans en Provence	La Motte	Le Muy	Les Arcs / Argens DRACENIE	
					Argens	DRACENIE
grand commerce	5	1	0	5	0	
alimentaire	63	6	6	13	9	
équipement de la personne	106	0	0	4	0	
équipement de la maison	32	0	0	5	3	
Culture, loisir, beauté, santé	49	6	1	10	6	
sous total commerces de détail	255	13	7	37	18	
véhicules	10	3	1	9	2	
Hôtellerie restauration	62	8	3	11	12	
services personnels	144	12	10	32	20	
services entreprises, mixtes	110	10	4	34	16	
services non commerciaux	67	18	19	21	20	
total général (comprenant autres activités)	648	64	44	144	88	988

NOMBRE D'ENTREPRISES AVANT LES INONDATIONS - Source CCIV

Pour la Dracénie, près d'un millier de commerces pourrait avoir subi de lourdes pertes.

Pour l'Est Var (hors St Aygulf), ce sont près de 600 commerces qui auraient pu être inondés.

NOMBRE D'ENTREPRISES AVANT LES INONDATIONS – Source CCIV

ACTIVITES	Roquebrune / Argens		Puget / EST VAR		Le Luc	Besse / CENTR E VAR	
	Fréjus	Argens	Argens	VAR		Issole	E VAR
grand commerce	0	2	0		2	0	
alimentaire	14	28	10		16	8	
équipement de la personne	6	46	2		11	0	
équipement de la maison	3	29	4		11	0	
Culture, loisir, beauté, santé	12	35	4		12	3	
sous total commerces de détail	35	140	20		52	11	
véhicules	3	7	2		4	0	
Hôtellerie restauration	13	45	3		16	7	
services personnels	24	76	23		33	8	
services entreprises, mixtes	13	44	19		28	8	
services non commerciaux	33	42	20		31	17	
total général (comprenant autres activités)	121	354	87	562	164	51	215

Du côté du tourisme, selon les déclarations enregistrées dans les guichets uniques, on peut d'ores et déjà annoncer que de nombreux restaurants, cafés-bars et prestataires d'activités de loisirs auraient été sinistrés sur les deux territoires, entraînant des fermetures de plusieurs semaines a minima.

Côté Cœur du Var, l'impact est plutôt limité.

La centrale d'achats du Groupe Leclerc LECASUD a été touchée au Luc en Provence (Groupe froid hors d'usage). Dans le centre ville du Luc 13 commerces sont touchés (dégâts matériels légers). Sur le Cannet des Maures, seul le Leader Price et l'Intermarché sont très faiblement impactés. En revanche, 4 domaines viticoles et 2 éleveurs sont sinistrés.

Volonté consulaire...

Derrière la mobilisation des équipes et des moyens, la mandature consulaire s'attache aussi à œuvrer à la sauvegarde du tissu.

La CCI entend jouer le rôle d'interlocuteur privilégié pour accompagner les entreprises dans l'accès à toute aide financière. A son échelle, un fond d'intervention vient d'être voté par le Bureau de la CCI du Var à hauteur de 50.000 euros.

3 grandes préoccupations animent Jacques Bianchi, Président et sous-tendent le travail de l'Institution :

- 1. Préserver et « booster » la saison touristique :** il convient pour les acteurs institutionnels comme pour les médias de nuancer la communication. Les visiteurs potentiels ne doivent pas conclure que le Var est une destination dangereuse ou que consécutivement à cette catastrophe, leur séjour pourrait y être déplaisant. La CCI s'attache tout particulièrement à maintenir l'intérêt pour la destination (conserver les réservations), assurer la qualité d'accueil (véritable clé de voute de la politique touristique varoise) et notamment en mettant tout en œuvre pour préserver la qualité des eaux de baignade, la richesse des événements culturels etc...
- 2. Rétablir l'activité économique : une priorité**
Aux côtés du chef d'orchestre désigné sur ce thème en la personne de Georges Consolo, Trésorier Payeur Général, il s'agit pour la CCI d'œuvrer à une reprise rapide de l'activité dès que c'est possible et à tout mettre en œuvre pour minimiser les disparitions d'entreprises du fait des événements.
- 3. La Reconstruction : l'œuvre collective**
Naturellement, dans ce domaine aussi, la CCI est au cœur du dispositif mis en place par la Préfecture du Var.